



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 10 juin 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Les infections à papillomavirus humain, ci-après HPV, constituent un enjeu important de santé publique. Si elles évoluent fréquemment de manière asymptomatique, certaines infections persistantes peuvent être associées au développement de lésions précancéreuses ainsi qu'à différents types de cancers. Cette réalité souligne l'importance d'une politique de prévention cohérente, fondée notamment sur l'information du public, la vaccination et le dépistage.

La sensibilisation des différentes catégories de la population concernées, l'accès effectif aux mesures de prévention ainsi que le suivi régulier des recommandations sanitaires constituent des éléments essentiels pour limiter les conséquences individuelles et collectives liées aux infections à HPV. Une attention particulière devrait également être portée à la compréhension des freins éventuels à la vaccination et au dépistage, ainsi qu'à l'évaluation continue des dispositifs existants.

Dans ce contexte, je souhaiterais discuter, dans le cadre d'une question élargie, des implications sanitaires, sociales et préventives liées aux infections à papillomavirus humain, ainsi que des moyens permettant de renforcer l'information du public, l'accès à la vaccination, le dépistage précoce et le suivi des dispositifs de prévention existants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Ricardo Marques

Député